

THT-2109 SUJETS SPÉCIAUX V : Esthétique des métissages

Bureau : CSL-3452

Tél : 418-656-2131, poste 5624

Courriel : Liviu.Dospinescu@lit.ulaval.ca

Les étudiants peuvent me rencontrer sur rendez-vous.

1. OBJECTIFS

Ce cours offre une initiation à l'étude des principales esthétiques scéniques occidentales du XXe siècle proposant des formes métissées : analyse des conditions d'émergence et des filiations de pensée, des spécificités et des passerelles entre les pratiques, des processus d'hybridation et des influences culturelles.

Les objectifs spécifiques suivants guideront la formation :

- Définir les « esthétiques du métissage » et savoir caractériser les formes métissées du point de vue culturel (métissage culturel) et disciplinaire (métissage disciplinaire).
- Replacer les langages métissés du théâtre, notamment (vu leur ouverture à d'autres pratiques et disciplines artistiques), dans leurs visées esthétiques et/ou idéologiques (métissage d'idées) et dans leur mouvement transartistique dans lequel ils s'inscrivent (métissage des formes artistiques).
- Sur la dimension culturelle, comprendre le phénomène d'ouverture, au XXe siècle, aux cultures non occidentales ainsi que l'influence de celles-ci sur les pratiques occidentales.
- Comprendre la crise du théâtre dramatique, notamment, sur le plan esthétique, l'éclatement des formes et le rapport du théâtre aux autres arts.
- Apprendre à jeter des ponts entre les disciplines (arts plastiques, musique, danse, théâtre, art conceptuel, art vidéographique, art sonore, etc.) et entre les cultures à travers une démarche expérimentale, en traitant la scène comme un terrain de rencontres et de fusions et en rompant ainsi avec la stricte séparation des arts.

2. CONTENU

- Présentation, sans ambition d'exhaustivité, des conditions d'émergence de pratiques *multi-, inter- et transdisciplinaires* et des principales formes de métissage culturel et disciplinaire en arts de la scène.
- Étude de notions théoriques portant sur la question du métissage (interculturalité et interdisciplinarité).
- Analyse de réalisations artistiques marquantes (métissage des idées, des cultures ou des pratiques).

3. FORMULE PÉDAGOGIQUE

- Cours magistral accompagné de présentations de documents audiovisuels, de lectures et d'analyses de textes et de la représentation.
- Présentation, par les étudiants, de divers travaux de recherche et de projets expérimentaux portant sur le métissage dans un contexte de création théâtrale ou dans une approche théâtrale.
- Conférencier(s) invité(s).

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* : <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>
- Politique relative au calendrier de publication des résultats : 30 % de la note globale devra avoir été attribuée et communiquée aux étudiants deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement. Seuls les cours à formule particulière, ayant été approuvés par les directions d'unité, seront exemptés de cette politique, ce qui devra faire l'objet d'une mention dans le plan de cours.

Échelle de conversion de notes (1^{er} cycle)

Excellent : A+ = 94-100 A = 89-93 A- = 85-88
Très bon : B+ = 82-84 B = 78-81 B- = 75-77
Bon : C+ = 72-74 C = 68-71 C- = 65-67

Passable : D+ = 61-64 D = 55-60
Insuffisant : E = 0-54

4. ÉVALUATION

4.1 Modalités d'évaluation

- **Qualité de la participation au cours** – vérifiant l'assiduité, l'implication et l'apport individuel **10 %**
- **Examen en classe** OU à **Examen à la maison** – vérifiant la capacité d'appliquer le cadre théorique et les concepts clés étudiés dans l'analyse de textes théoriques et de la représentation **30 %**
- **Exposé oral sur une œuvre ou une pratique métissée** – vérifiant les capacités d'analyse et d'interprétation du phénomène du métissage au théâtre **20 %**
- **Projet expérimental** (incluant un *avant-projet*) – vérifiant l'application de la notion de métissage au travail pratique : proposition d'un concept de métissage à travers une mini création **20 %**
- **Travail final écrit** – vérifiant les capacités de synthèse autour de la question du métissage ; à développer, au choix, dans le prolongement de l'exposé oral ou à partir du concept artistique proposé dans le travail expérimental **20 %**

5. DOCUMENTATION

Une bibliographie sélective ainsi que le document «Conseils», consignes et critères d'évaluation» seront fournis au début du cours. Un recueil de textes et d'autres textes théoriques et des documents audiovisuels seront mis à disposition des étudiants à la réserve des professeurs ou distribués en classe, ou encore sur le site du cours.

Pour la présentation des travaux, les étudiants doivent se référer à l'*Abrégé pour la présentation des travaux académiques* d'Éric van der Schueren, disponible en ligne, à : www.methodologie.lit.ulaval.ca/abrege.pdf.

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

- Politique concernant les absences : La présence au cours est obligatoire et toute absence non motivée pourrait entraîner des pénalités. Un règlement concernant les absences a été voté au comité de programme et est présentement à l'étude à la Faculté des lettres. Jusqu'à sa validation, la règle des absences motivées pour une raison sérieuse tient toujours : une absence est considérée motivée sous présentation d'une preuve écrite valable et vérifiable à l'enseignant.
- Politique concernant la correction de la langue : www.lit.ulaval.ca/departement/politiques-et-reglements/
- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* : <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>
- Politique relative au calendrier de publication des résultats : 30 % de la note globale devra avoir été attribuée et communiquée aux étudiants deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement. Seuls les cours à formule particulière, ayant été approuvés par les directions d'unité, seront exemptés de cette politique, ce qui devra faire l'objet d'une mention dans le plan de cours.